

## Retour sur le CSE de janvier 2022

### **Service d'IH de Moulins : nouvelles organisations des astreintes du WE**

Les petits services D'IH souffrent aussi ... Sur le site de Moulins, afin de respecter l'accord temps de travail (temps de repos après astreinte) dans un contexte de pénurie d'embauche par manque d'attractivité, toujours, l'EFS revoit l'organisation du WE : au final ce sont les techniciens en poste qui travailleront plus souvent le WE et sur de plus grandes plages horaires.

Trouvera-t-on des candidats dans le futur avec cette organisation ? Un salaire à la hauteur et de meilleures conditions de travail permettraient d'embaucher et d'assurer le repos systématique après astreinte.

### **Transfert des échantillons d'USP d'Annemasse vers la région BFC**

Après la Cabine Fixe en janvier, la biothèque transfusionnelle fermera rapidement ses portes, une fois les échantillons transférés.

### **Une seconde maison du Don à Lyon : banco !**

Alors que le personnel manque, que les objectifs de Prélèvement ne sont pas atteints, une seconde MDD est annoncée à Lyon, dans le quartier de la Part Dieu et avec un parking ! La capacité à atteindre sera de 17 lits (Sang Total et plasma) pour 17 ETP ...d'ici 2028. Très optimiste...

Ouverture Septembre 2023... à suivre !



## Vos droits à la déconnexion et l'utilisation de vos données personnelles : en temps de COVID aussi !

Parce que votre santé, votre vie familiale et votre vie personnelle ont plus d'importance que les considérations de l'état, votre employeur,

Parce que votre conscience professionnelle vous incite à accepter qu'on vous appelle en dehors de vos heures planifiées, pour vous demander de modifier votre planning du jour au lendemain parfois voire pendant un arrêt maladie...

Parce que dans « un établissement public exemplaire et socialement responsable » (dixit notre Président), l'EFS ne peut pas, sans votre autorisation, vous contacter par téléphone, email, SMS, WhatsApp...



***Vous pouvez agir et vous avez le droit de dire  
STOP !***

La CFTD vous propose d'envoyer par mail au service RH, ce courriel type (copié/coller le texte ci-dessous) :  
Contactez vos représentants CFTD si le courriel n'est pas suivi d'effet.



Objet : je m'oppose à l'utilisation de mes données personnelles

Bonjour,

En application de l'article 17.1 c du Règlement général sur la protection des données (RGPD), je vous prie d'effacer de vos fichiers (numérique et/ou papier) les données personnelles suivantes me concernant :

- Numéro de téléphone mobile et fixe
- Adresse(s) email personnelle(s)

Je demande que ces informations soient supprimées car je fais valoir mon droit à la déconnexion prévu à l'article L2242-17 du Code du travail.

Vous voudrez bien également notifier cette demande d'effacement de mes données aux organismes auxquels vous les auriez communiquées (article 19 du RGPD).

Enfin, je vous prie de m'informer de ces éléments dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception de ce courriel (article 12.3 du RGPD).

A défaut de réponse de votre part dans les délais impartis ou en cas de réponse incomplète, je saisirai la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) d'une réclamation et j'en informerai la Cfdt.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

### Conflit Collectif, Mobilisations... et après ?

Notre mobilisation et l'action de la Cfdt ont permis d'obtenir des augmentations salariales sans précédent depuis la création de l'EFS. Ne l'oublions pas. Sans notre mobilisation, la direction n'aurait rien demandé et les tutelles n'auraient rien donné ! Avant notre mobilisation, rien n'était prévu pour les salariés de l'EFS : pas de prime COVID, pas de doublement de l'enveloppe de points, ni de revalorisation d'aucune sorte.

Nous continuerons à actionner tous les leviers, afin d'obtenir, pour tous, des revalorisations et des salaires attractifs. L'intersyndicale suspend, pour le moment, son mouvement dans l'attente du résultat des négociations sur la rénovation des classifications et des rémunérations qui viennent de s'ouvrir.

L'action prend à ce jour, une autre forme.

En AURA, suite à nos sollicitations locales de nombreux Députés et Sénateurs de la région Auvergne Rhône Alpes nous ont répondu et témoigné leurs soutiens, envoyant de nombreuses questions au gouvernement (réévaluation salariale pour tous à l'EFS et pérennité de notre modèle transfusionnel français) :

- Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère
- Marie-Noëlle Battistel, Députée de l'Isère
- Jean-Claude Tissot, Sénateur de la Loire
- Hervé Saulignac, Député de l'Ardèche
- Valérie Thomas, Députée du Puy-de-Dôme
- Anissa Khedher, Députée du Rhône
- Vincent Descoeur, Député du Cantal
- Anne Brugnera, Députée du Rhône

